

Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du produit : Physical Gold (le "Compartiment"), un compartiment de Swiss Positive Fund (le "Fonds")
ISIN: CH1143998545
Classe: Ah1 (la "Classe")
Nom de l'initiateur du produit : FundPartner Solutions (Suisse) S.A. (la "Direction de Fonds"), qui fait partie du groupe Pictet.
Site web : <https://assetservices.group.pictet/asset-services/fund-library/>

Appelez le +41 58 323 23 23 pour de plus amples informations.

Le présent placement collectif et la Direction de Fonds sont approuvés et soumis à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillances des marchés financiers (FINMA).

Ce document d'informations clés est exact au 14 août 2024.

En quoi consiste ce produit ?

TYPE

Le produit est un Compartiment de Swiss Positive Fund, un Fonds de placement contractuel de droit suisse de la catégorie « Autres fonds en placements traditionnels » à compartiments.

DURÉE

Les compartiments sont constitués pour une durée indéterminée. Aussi bien la direction de fonds que la banque dépositaire peuvent provoquer la dissolution des compartiments en dénonçant le contrat de fonds de placement sans préavis. Les compartiments peuvent être dissous par décision de l'Autorité de surveillance, notamment s'ils ne disposent pas, une année au plus tard après l'expiration du délai de souscription (lancement) ou d'un délai plus long, accordé par l'Autorité de surveillance sur demande de la banque dépositaire et de la direction de fonds, d'une fortune nette de 5 millions de francs suisses (ou contre-valeur) au moins.

OBJECTIFS

Objectifs et politique d'investissement

L'objectif de placement du compartiment « Swiss Positive Fund – Physical Gold » consiste à obtenir une appréciation du capital à long terme en reflétant le rendement à long terme de l'or physique par le biais d'un véhicule exposé principalement en direct en Or Physique Responsable au bénéfice de labels, et dont le métal, ses sources d'extractions, ses conditions de transformation suivent des critères de responsabilité.

La politique de placements du Compartiment est mise en oeuvre par des investissements directs à hauteur de minimum 90% en lingots et barres standards au bénéfice des labels suivants:

- Barres ou lingots labellisés « Provenance Gold » par PAMP SA ("Provenance Gold"), une raffinerie suisse LBMA Good Delivery (GD);
- Barres ou lingots produits à partir de sources minières labellisés par la Swiss Better Gold Association (« SBGA ») ("Swiss Better Gold");
- Barres ou lingots qui suivent Le LBMA Gold Responsible Guidance 8 (et supérieures) et produit par une raffinerie LBMA GD (« LBMA GD Gold »).

L'or physique sera sous la forme de barres standards d'environ 12.5 kg avec une pureté de 995/1000 au minimum, ou sous la forme de lingots de 1kg d'une pureté de 999/1000 au minimum.

Accessoirement, jusqu'à hauteur de 10% maximum de sa fortune, le Compartiment peut investir dans d'autres parts de placements collectifs ou Exchange Traded Funds (ETF) sur l'or, des instruments du marché monétaire ou des avoirs à vue et à terme.

Dérivés En outre, le compartiment peut investir dans des instruments financiers dérivés uniquement dans le but de couvrir le risque de change.

Indice de référence Le Compartiment fait l'objet d'une gestion active. Le Compartiment ne possède pas d'Indice de référence et n'est pas géré par référence à un indice.

Politique de dividende Cette Classe de parts réinvestit ses revenus.

Devise Classe d'actions La devise de la Classe est CHF.

La période de détention recommandée de ce produit est déterminée de manière à accorder suffisamment de temps à ce produit pour atteindre ses objectifs et éviter les fluctuations du marché à court terme.

Le rendement du produit est déterminé par la Valeur Nette d'Inventaire (la «VNI») calculée par la Direction de fonds. Ce rendement dépend essentiellement des fluctuations de la valeur de marché des investissements sous-jacents.

INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS

Swiss Positive Fund – Physical Gold vise une croissance à long terme du capital et des revenus complémentaires. Le compartiment convient aux investisseurs :

- Qui souhaitent investir indirectement dans de l'or physique responsable et durable au bénéfice de labels reconnus ;
- Qui privilégient une stratégie de placement à long terme ;
- Qui ont un appétit et une tolérance aux risques élevées.

AUTRES INFORMATIONS

Dépositaire Banque Pictet & Cie SA, Genève (le «Dépositaire»).

Passation des ordres La valeur nette d'inventaire de toutes les classes de parts, accompagnée de la mention «commissions non comprises», est publiée chaque jour d'évaluation, pour chaque compartiment, sur le site www.swissfunddata.ch.

Les demandes de souscription et de rachat remises la banque dépositaire jusqu'à 11 :00 heures au plus tard lors d'un jour ouvrable bancaire (jour de passation de l'ordre) sont calculées le jour ouvrable bancaire suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là.

Informations supplémentaires Des informations plus détaillées sur ce Compartiment, telles que le prospectus, les autres classes, les informations clés, la dernière Valeur Nette d'Inventaire ainsi que les derniers rapports annuel et semestriel, peuvent être obtenus gratuitement, en français, auprès de la Direction de Fonds, ou sur le site www.swissfunddata.ch.

Ce document d'informations clés décrit la Classe du Compartiment du Fonds. D'autres classes existent pour ce Compartiment. Pour tous renseignements supplémentaires sur ces autres classes, veuillez vous reporter au prospectus et aux rapports périodiques qui sont préparés pour l'ensemble du Fonds.

Investissement de CHF 10,000	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 5 ans
Coûts totaux	CHF 68	CHF 440
Incidence des coûts annuels (*)	0.7%	0.7%

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7.0% avant déduction des coûts et de 6.3% après cette déduction.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Nous ne facturons pas de frais d'entrée pour cette Classe.	CHF 0
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour cette Classe.	CHF 0
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.64% de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	CHF 64
Coûts de transaction	0.04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	CHF 4
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Aucune commission de performance ne s'applique à ce produit.	CHF 0

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 5 années.

La période de détention recommandée a été choisie de manière à accorder suffisamment de temps à ce produit pour atteindre ses objectifs et éviter les fluctuations du marché à court terme.

La valeur nette d'inventaire est calculée quotidiennement. Les ordres de souscription et de rachat qui entrent auprès de la banque dépositaire chaque jour ouvrable jusqu'à 11H au plus tard (jour de passation de l'ordre) sont calculés le jour ouvrable bancaire suivant (jour d'évaluation) sur la base de la valeur d'inventaire calculée ce jour-là.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Dans le cas où une personne physique ou morale souhaite déposer une plainte auprès du Fonds afin de faire reconnaître un droit ou de réparer un préjudice, le plaignant doit adresser une demande écrite contenant une description du problème et les détails à l'origine de la plainte, soit par courrier électronique à : fpsch_complaints@pictet.com, soit par courrier, dans une langue officielle de leur pays d'origine à l'adresse suivante : FundPartner Solutions (Suisse) SA, route des Acacias 60, 1211 Genève 73, soit en suivant la « Complaints handling policy » disponible sous la section FundPartner Solutions (Suisse) SA du site internet suivant :

<https://www.pictet.com/ch/en/financial-intermediaries/servicing-solutions-fund-managers/fundpartner-solutions>

Autres informations pertinentes

Le prospectus, les informations clés pour l'investisseur, les derniers rapports annuel et semestriel ainsi que le contrat de fonds de placement peuvent être obtenus gratuitement en français auprès de la Direction de Fonds.

Il n'y a pas suffisamment de données pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs. Les scénarios de performance précédents sont disponibles auprès de la Direction de Fonds.